

COMMISSION ORTHOGRAPHE

I. *Orthographe simplifiée*. Un seul changement : c pour le son c-q-k. La distinction entre é-è et entre o-ô est souvent difficile, et même pour des intellectuels, un dictionnaire serait nécessaire pour déterminer la prononciation « correcte ». A la lecture, tout se passe toujours très bien. Mais comment écrire ? Nous avons été obligés d'admettre ici des tolérances : chacun fera selon son possible.

é-è : M. Lafitte-Houssat est pour la distinction correcte.

A. Chervel et Cl. Blanche pensent qu'il faut distinguer au minimum *en finale* si é-è n'est pas suivi d'une consonne : charité / progrès.

L'usage m'a encouragé à ne distinguer que le futur et le conditionnel : je viendré / je viendrà.

Pour ceux qui ne s'y reconnaissent vraiment pas, possibilité de l'accent unique : pratiquement l'accent aigu, qui a déjà les 2 valeurs. Il semble que la 2^e solution puisse se généraliser : l'usage décidera.

o-ô. Combien savent qu'on doit dire le p^ô comme la p^o, et s^ô (sot) comme s^o (seau) ; mais mo, motif, etc. ?

Ici encore, M. L.H. est pour la distinction partout.

A. Ch. et Cl. Bl. sont pour la distinction *en finale* si o est suivi d'une consonne : fole, ôtre, sôte.

ou adoption du o unique.

Ici encore l'usage décidera.

e muet : le supprimer. Conserver le e « d'appui » : otrefoi.

Remarque : « pratic, praticman » sont de lecture plus facile que « pratice, praticeman » ce, ci (= ke, ki) n'apparaissent plus que dans quelques mots courants.

II. *Ecriture phonétique*. Si l'orthographe simplifiée est utilisable immédiatement, l'alphabet phonétique est la solution d'avenir. Le projet sera déposé à la commission, et mis à l'épreuve par une pratique suffisante.

III. *Enseignement de l'orthographe*. Le code *minimal* sera également étudié et pratiqué par ceux qui le voudront. Il ne comprend aucune notation qui puisse donner des habitudes contraires à l'orthofouillis que nous sommes contraints d'enseigner, et néglige les difficultés qui habituellement se résolvent d'elles-mêmes.

Mais des camarades se servent d'une écriture phonétique intégrale.

Dans les deux cas, les élèves démarrent par une écriture sans embûches et partent à la conquête de l'orthographe. Seules les réussites sont évaluées (pédagogie du succès).

La commission souhaite que dans chaque numéro de l'Éducateur paraisse dès maintenant un article en orthographe « populaire ». Vernet insiste pour que ce soit un article déjà prévu, et non un entrefilet accessoire.

Nouvelle adresse de la commission : R. BARCIK, 29, av. Marceau, 08 - Vriage aux Bois.